



COMMUNE DE JORAT-MEZIERES

Election du Syndic du 25 avril 2021 (1^{er} tour)

Procès-verbal communal

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste Entente communale, comprenant le nom d'un candidat, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à repourvoir,

PROCLAME

Monsieur Patrice GUENAT, né le 16.05.1960, originaire de Noirmont, domicilié à Chemin du Petit Dévin 13 à Mézières **élu tacitement Syndic** pour la législature 2021-2026.

Pour le Bureau électoral

Le président du bureau:

La secrétaire:

Jorat-Mézières, le 6 avril 2021